

Le Villeconinois



Membre de la Communauté
de Communes
Entre JUINE et RENARDE



N° 76
Juillet
2016



FESTIVAL VALLETS 2016



SOMMAIRE



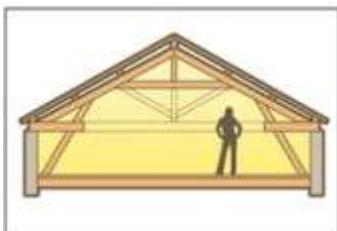
Pages 4 à 7

Infos mairie



Pages 8 et 9

Animations



Pages 10 et 11

Urbanisme



Page 12

Ecole



Pages 13 à 17

Associations



Page 18

Bibliothèque, Astuces



Pages 19 et 20

Agenda, annonces

Numéros utiles



Tiré à part, inscriptions pour :

Couscous

Programme du

« p'ti Vilco »

Comme indiqué dans le précédent bulletin, nous attendions le retour du conseil général pour la notification du contrat rural. Le dossier est passé en commission fin mai et nous avons reçu l'accord officiel le 20 juin. Le délai est trop court pour lancer les consultations d'entreprises pour l'agrandissement du préau de l'école prévu cette année en juillet et août.

Pour éviter un décalage de toutes les opérations du contrat rural, j'ai écrit à nos partenaires pour leur demander une dérogation afin de réaliser deux chantiers la même année, soit pour 2017 l'agrandissement du préau et l'aménagement de la place de l'église.

Nous lancerons la consultation des entreprises dès septembre 2016.

Le dossier central de ce bulletin concerne le rappel des règles d'urbanisme applicables à notre territoire.

Je tiens à rappeler à tous que nous sommes en site classé et que pour toute modification de l'aspect extérieur de vos propriétés, vous devez déposer une déclaration en mairie.

Nous avons simplifié cette procédure (en partenariat avec les bâtiments de France) en mettant en place des déclarations à l'identique quand le descriptif des travaux le permet.

Dans tous les cas de figure, vous devez soit télécharger les documents sur le site de la commune ou venir les chercher en mairie aux heures d'ouverture.

Nous venons de lancer une consultation pour la nomination d'un bureau d'étude pour le devenir du forage. Dès le mois de septembre, nous pourrons vous communiquer le coût et surtout le planning prévisionnel de cette opération.

Comme chaque année, à cette période, nous intervenons pour l'entretien des différents abords de la commune. Le climat et surtout une grosse panne sur le broyeur (non réparable) nous ont fait prendre beaucoup de retard, car sans matériel, les interventions se font manuellement.

Pour limiter ce décalage, nous avons demandé à une entreprise de gérer la tonte et nous essayons, quand la météo le permet, de nettoyer au mieux la commune.

Toute l'équipe municipale vous souhaite de bonne vacances.

Le maire

Jean-Marc Foucher



Horaires Mairie Pendant les vacances

Pendant les vacances scolaires soit du lundi 4 juillet au samedi 27 août 2016, la mairie sera ouverte :

les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 h 00 à 17 h 00

le **mercredi** de 10 h 00 à 12 h 00 (sauf les 3, 10 et 17 août).

Pas de permanence les samedis jusqu'au 27 août inclus.

Au mois d'août :

fermeture exceptionnelle :

les lundi 8 et 22 août

les mardi 2, 9 et 16 août.

Claire GAURIAT

Secrétaire de Mairie

01 60 80 36 08

Fax 01 60 80 50 47

Mail : mairie.villeconin@wanadoo.fr

Catastrophe naturelle



Suite aux inondations du 28 mai au 5 juin 2016, la commune de Villeconin a été reconnue en état de catastrophe naturelle par arrêté interministériel et conformément à l'article L.125-1 du code des assurances.

Suite au rapport météorologique de Météo France, en date du 2 juin 2016, il apparaît que les précipitations survenues du 28 mai au 31 mai présentent une durée de retour supérieure à 10 ans.

Pour tout renseignement,

vous pouvez contacter la mairie au **01 60 80 36 08** ou par mail :

mairie.villeconin@wanadoo.fr

ou encore venir en mairie aux heures d'ouverture.

Jackie Dusseaux

Planification de la salle communale

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	samedi	dimanche
08 :00							
08 :30			P'ti Vilco				
09 :00	Ecole						
09 :30							
10 :00							
10 :30							
11 :00							
11 :30							
12 :00							
12 :30							
13 :00							
13 :30							
14 :00			P'ti Vilco	Gym			
14 :30							
15 :00		Les aînés					
15 :30				P'ti Vilco	P'ti Vilco		
16 :00							
16 :30							
17 :00							
17 :30	Yoga						
18 :00							
18 :30							
19 :00							
19 :30							
20 :00	Gym	Yoga					
20 :30					P'ti Vilco	P'ti Vilco	
21 :00							
21 :30							
22 :00							
22 :30							
23 :00							
23 :30							
24 :00							

*Soirées étendues possible



Vandalisme

Avec les beaux jours, l'édition du 18^e Festi'vallée, la liesse autour du football, dans cette ambiance de fête et de gaité, nous ne pouvons que déplorer les actes de vandalisme qui ont eu pour cible les sculptures conçues avec énergie et créativité par l'association 101Fluences et qui décoraient les carrefours du bourg et des hameaux. Autant de méchanceté gratuite et de lâcheté nous attristent, vu les efforts de ceux qui tentent par tous les moyens et bénévolement de nous apporter un peu de joie et de bonne humeur.

Durant cette même période, une voiture, place de l'église a été aussi la cible de vandalisme.

Ces actes n'étant pas signés, nous aimerions connaître les motivations de ces agissements !

Claude Delhaye



Travaux sécurité

En moyenne, en Île-de-France, sur le réseau autoroutier, une quinzaine d'agents sont blessés chaque année dans plus de 80 accidents dans lesquels les dispositifs de signalisation temporaire (flèches lumineuses de rabattement, flèches lumineuses d'urgence) sont percutés par des usagers de la route.

Accidents pour lesquels les victimes, blessés et morts, sont aussi bien des usagers que des agents entretenant le réseau routier. La cause de ces accidents est le comportement du conducteur.

Cela se traduit par :

- une vitesse excessive,
- le non-respect de distances de sécurité,
- le manque de vigilance lié à la somnolence,
- et l'usage de distracteurs au volant.

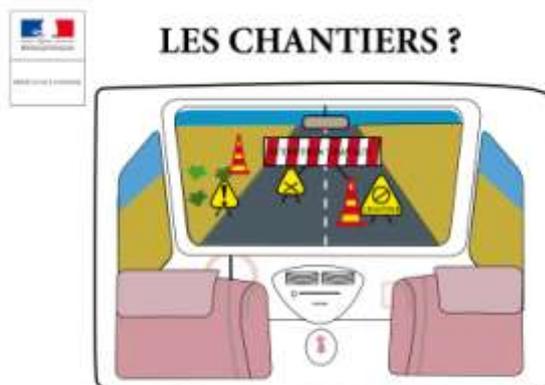
À l'approche de l'été et des départs en vacances, il est plus que nécessaire de rester vigilant, lors de vos déplacements, à l'approche des zones de chantiers routiers.

4 conseils à l'approche d'une zone balisée :

- respecter les consignes de sécurité délivrées par les panneaux de signalisation positionnés sur la route,
- réduire sa vitesse pour anticiper les obstacles et le danger,
- redoubler de vigilance si un gyrophare ou des feux clignotent,
- ralentir ou changer de voie sans attendre le dernier moment.

3 préconisations lors de la traversée de la zone de chantier, il est impératif :

- de conserver une vitesse modérée jusqu'à la sortie du chantier et rester concentré afin de pouvoir anticiper tout danger,
- de garder une distance de sécurité avec le véhicule qui vous précède,
- d'être particulièrement vigilant en cas d'intempéries (pluie, neige, brouillard...).



DERRIÈRE CHAQUE CHANTIER, IL Y A QUELQU'UN QUI TRAVAILLE !

 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	Nathalie ROUSSELET Chef de bureau de la communication interministérielle Cabinet de la préfète
PRÉFET DE L'ESSONNE	Préfecture de l'Essonne Tél. 01 69 91 90 54 – Port. 07 77 96 23 89 Boulevard de France, 91000 EVRY nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr Site internet : www.essonne.gouv.fr

Gymnastique à Villeconin

Saison 2016-2017

Les cours seront assurés par des animatrices sportives diplômées d'État.

Le jeudi de 14 h à 15 h.

Prix annuel, calculé sur une base de 12 personnes : 165 euros par personne pour 1 heure (possibilité de régler en trois fois).

Les cours débuteront le 15 septembre.

Fiche d'inscription disponible en mairie :

CLIP 4, Grande Rue 91580 Villeconin

Léna Waquez

Judo-club

Suite à l'entrée de Boissy-sous-Saint-Yon dans la communauté de communes entre Juine et Renarde, le Judo-Club vous propose l'accès à ses cours. A partir de 6 ans et bien au-delà.

Inscriptions lors du forum des associations le dimanche 4 septembre 2016 à Boissy-sous-Saint-Yon, et à Villeconin le samedi 10 septembre.

Renseignements :

Claude Bourgoïn 91580 Villeconin

Tél. : **06 32 12 75 84**

Claude Bourgoïn

Cours de yoga

La rentrée de septembre aura lieu le lundi 12 septembre avec le cours de Benoît qui reprend à 18 h. Nous vous confirmons que le mardi, un autre professeur de yoga, Géraldine, vous proposera un cours de 20 h à 21 h 30. Il reste quelques places le mardi : n'hésitez pas à en parler autour de vous.

Pour tout renseignement, vous pourrez prendre contact auprès de :

Catherine Germain

01 60 80 44 40 – 07 07 97 20 62

cgermainmtc@gmail.com

ou :

Léna Waquez **06 62 37 29 63**

lena.waquez@hotmail.com

Catherine Germain



Forum des associations

Octobre rose 2016

La mairie de Villeconin organise son premier forum des associations à la mairie, le samedi 10 septembre de 14 h à 17 h.

Seront présentes les associations de Villeconin et de communes voisines.

Claude Delhaye



Défibrillateur

Un défibrillateur est installé à l'entrée de la mairie.



Une mammographie peut sauver une vie.

1 femme sur 8 sera concernée dans sa vie par le cancer du sein.



Détecté à un stade précoce, le cancer du sein peut non seulement être guéri dans 9 cas sur 10 mais aussi être soigné par des traitements moins lourds. C'est pourquoi, aujourd'hui, le dépistage est une arme efficace contre ce cancer.

L'ADMC 91 (*Association pour le Dépistage des Maladies Cancéreuses de l'Essonne*) invite tous les 2 ans par courrier les femmes de 50 à 74 ans, sans symptôme apparent ni facteur de risque particulier à réaliser une mammographie (*radiographie des seins*) de dépistage chez le radiologue de leur choix. L'examen, **pris en charge à 100 % par les caisses d'assurance maladie sans avance de frais**, comprend un examen clinique des seins et une mammographie.

Dans certains cas, votre médecin traitant ou votre gynécologue vous conseilleront d'autres modalités de surveillance, notamment si vous avez des antécédents familiaux de cancer du sein.

Dans plus de 93 % des cas, la mammographie est normale. Elle est systématiquement envoyée par le radiologue à l'ADMC 91 où **elle est lue par un 2^{ème} radiologue** spécialement formé.

Dans moins de 7 % des cas, une anomalie est identifiée. Cela ne signifie pas que c'est un cancer, dans la plupart des cas, l'anomalie est bénigne. Pour en identifier l'origine, le radiologue propose des examens complémentaires. Pour surveiller l'évolution d'une image qui paraît bénigne, il peut demander une surveillance rapprochée.

Ces examens sont pris en charge dans les conditions habituelles de remboursement par les caisses d'assurance maladie.

Pour être utile cette **mammographie doit être faite très régulièrement, tous les 2 ans**. Dans l'intervalle, n'hésitez pas à consulter sans tarder un médecin si vous remarquez des changements inhabituels au niveau de vos seins.

Pour plus de renseignements, **consultez le site internet de l'ADMC 91** à l'adresse suivante : www.admc91.org ou contactez-nous par téléphone au **01 64 90 52 12** ou par mail à : sein@admc91.org



Animations

Randonnée

Une nouvelle rando pour découvrir la région

En ce matin du 19 juin le temps était enfin avec nous, et le journaliste du Républicain aussi sacrifiant sa grasse matinée pour prendre le groupe en photo avant le départ pour une nouvelle expédition.

Direction Chamarande pour un départ de randonnée en sous-bois en direction de Lardy. Visite de Lardy et passage de la Juine pour nous retrouver à Janville.

Montée vers le lieu-dit Pocancy et sa « pierre levée », dolmen dont la pierre faitière pèse pas moins de 16 tonnes. Certains ont essayé de la soulever mais ils manquent encore un peu d'entraînement.

Retour par Gillevoisin et le château de Chamarande. La journée n'était pas terminée, le premier vide-maisons nous attendait à Villeconin.

A bientôt dans le Villeconinois d'octobre pour la prochaine date de randonnée.

Serge Lascar

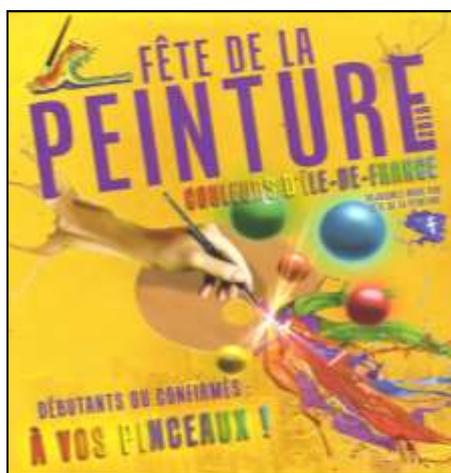


Même si le soleil n'était pas au rendez-vous le dimanche 5 juin, le traditionnel vide-greniers de Villeconin a connu un grand succès. Avec le même nombre d'exposants que l'an dernier, tout le monde a pu trouver son bonheur parmi les mille et une choses à chiner... Quant aux montage et démontage, ils se passent toujours dans la bonne humeur ; même principe au barbecue et derrière la buvette. Nos bénévoles préférés, que nous remercions chaleureusement, reviendront sûrement l'année prochaine... ainsi que les exposants qui trouvent cette journée très conviviale !

Jackie Dusseaux

Animations

Fête de la peinture 2016



Villeconin, dimanche 18 septembre

Nous vous attendons à la mairie à partir de 8 h ! Venez nombreux. Le parc du château de Villeconin sera accessible gratuitement pour les artistes à partir de 9 h.

Marché du terroir



Si vous êtes intéressés pour tenir un stand, (c'est gratuit) merci de remplir un formulaire disponible en mairie ou par mail : claudiusdelhaye@gmail.com

Veillée contes



C'est devant une salle comble que s'est produit le Caquetoire, le vendredi 24 juin. Même le journaliste du Républicain était présent pour écouter les 11 conteurs et les 2 musiciens. Le thème, « voyages extraordinaires », voyage (s) sous toutes ses formes, a ravi les spectateurs, public fidèle qui nous suit depuis des années et observe avec bienveillance notre évolution... Et chaque année, nous découvrons avec bonheur que nous avons beaucoup appris... mais que nous pouvons encore progresser ! Merci à Aude et Philippe, nos supers coaches !

Jackie Dusseaux

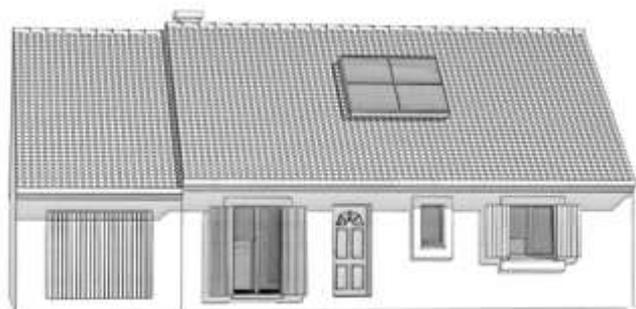
Fête du 13 juillet



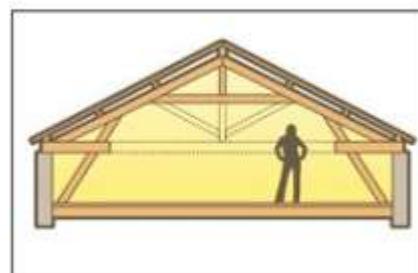
Vers 22 h, juste avant la tombée de la nuit, les lampions ont été allumés. Chaque enfant a choisi sa couleur. Et à 22 h 30, le petit cortège s'est mis en route chemin de St Chéron pour une arrivée à la mairie, où la soirée s'est terminée par le verre de l'amitié.

Jackie Dusseaux

PERMIS DE CONSTRUIRE



Construction

Surface de plancher supérieure à 20 m²**Travaux concernés****- Travaux créant une nouvelle construction.**

- Les constructions nouvelles sont celles indépendantes de tout bâtiment existant.

Elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception des constructions dispensées de toute formalité comme les [piscines](#) de moins de 10 m² ou les [abris de jardin](#) de moins de 5 m², et de celles qui doivent faire l'objet d'une [déclaration préalable](#).

- Travaux sur une construction existante

Les travaux sur une construction existante concernent par exemple l'agrandissement d'une maison.

Dans tous les cas, un permis de construire est exigé si vos travaux ajoutent une [surface de plancher](#) ou [une emprise au sol](#) supérieure à 20 m². Si votre construction est située en zone urbaine d'une commune dotée d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou d'un Plan d'Occupation des Sols (POS), un permis est nécessaire si :

- les travaux ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m² ;
- ou s'ils ajoutent entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol et ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170 m².

Un permis est également exigé si les travaux :

- ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) ; ou portent sur un immeuble inscrit au titre des [monuments historiques](#) ou se situant dans un secteur sauvegardé.

Attention : le [recours à un architecte](#) pour réaliser le projet de construction est parfois exigé.

Instruction de la demande

Le délai d'instruction est généralement de :

- 2 mois pour une maison individuelle et/ou ses annexes ;
- ou 3 mois dans les autres cas.

Dans tous les cas :

- **Affichage dès réception de l'avis de la mairie**
- **Dépôt en mairie de la déclaration de fin de travaux**

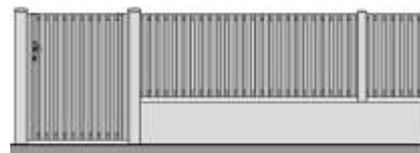
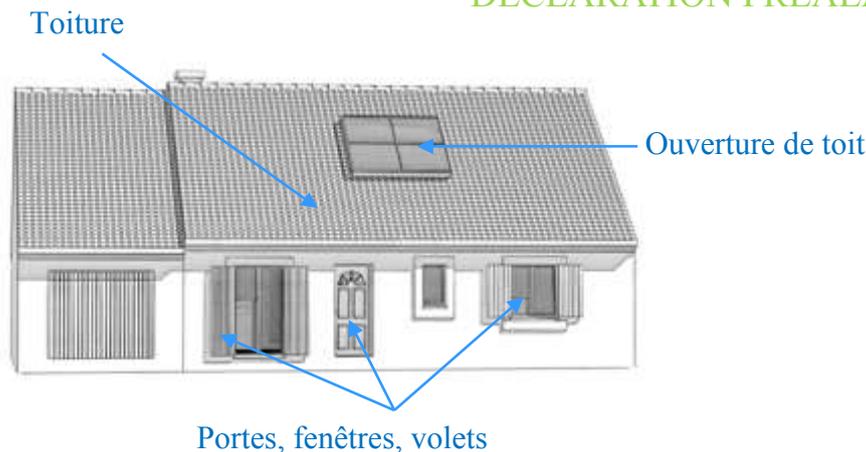
Dans les 15 jours qui suivent le dépôt du dossier et durant toute l'instruction, un avis de dépôt de demande de permis précisant les caractéristiques essentielles du projet doit être affiché en mairie.

Attention : Dans certains cas (monument historique, parc national, établissement recevant du public, impact environnemental...), le délai d'instruction peut être plus long, vous en serez alors informé dans le mois qui suit le dépôt de votre demande en mairie.



En secteur sauvegardé ou site classé, des règles spécifiques s'appliquent (renseignements à la mairie).

DECLARATION PREALABLE



Murs et clôtures extérieurs



Abris de jardin

Travaux concernés

Une déclaration préalable de travaux est obligatoire notamment dans les cas suivants :

- construction (garage, dépendance...) ou travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 5 m² et 20 m². Ce seuil est porté à 40 m² si la construction est située dans une zone urbaine couverte par un Plan Local d'Urbanisme (PLU)

ou un Plan d'Occupation des Sols (POS) ;

- construction d'un mur d'une hauteur au-dessus du sol supérieure ou égale à 2 m ;

- construction d'une piscine d'une superficie inférieure ou égale à 100 m² non couverte ou dont la couverture (fixe ou mobile) est inférieure à 1,80 m ;

- travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction (remplacement d'une fenêtre ou porte par un autre modèle, percement d'une nouvelle fenêtre, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade) ;

- travaux de ravalement s'ils se déroulent dans un espace faisant l'objet d'une protection particulière (par exemple, abord d'un monument historique) ;

- Changement de destination d'un local (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment ;

- réalisation d'une division foncière notamment pour en détacher un ou plusieurs lots.

Instruction de la demande

Le délai d'instruction est généralement d'un mois à partir de la date du dépôt de la demande.

Dans les 15 jours qui suivent le dépôt du dossier et durant toute l'instruction, un extrait de la déclaration précisant les caractéristiques essentielles du projet doit être affiché en mairie.

Dans tous les cas :

- Affichage dès réception de l'avis de la mairie
- Dépôt en mairie de la déclaration de fin de travaux



Attention : Dans certains cas (monument historique, parc national, établissement recevant du public, impact environnemental...), le délai d'instruction peut être plus long, vous en serez alors informé dans le mois qui suit le dépôt de votre demande en mairie.

En secteur sauvegardé ou site classé, des règles spécifiques s'appliquent (renseignements à la mairie).

Intervention de l'ACE à l'école primaire de la Renarde



Dans le cadre d'une convention passée avec la mairie de Villeconin, l'association Athletic Club d'Etréchy (ACE) a proposé à la classe de CE1-CE2 une **découverte des fondamentaux de l'athlétisme**. Le projet ayant été validé par l'Inspection de l'Education Nationale, quatre séances de deux heures ont pu avoir lieu les samedis 14 mai (courses), 4 juin (sauts), 11 juin (lancers) et 18 juin (olympiades), de 10 h à 12 h, au terrain multisports de la Promenade des Prés ou dans la cour de l'école.

La météo, sans être très ensoleillée, a heureusement été assez clémente pour nous permettre de mener ce projet à son terme.

Valérie Valenza, Présidente de l'ACE, et différents entraîneurs du club d'athlétisme ont su concevoir et mener ces séances avec professionnalisme, bienveillance et bonne humeur.

Les élèves ont eu beaucoup de plaisir à participer ; ils ont pu profiter du matériel apporté par le club pour l'occasion, dont nous ne disposons pas à l'école habituellement, et bien sûr de leurs explications et conseils avisés.

Cette collaboration a été enrichissante pour tous, élèves, enseignante et membres du club.

A renouveler sans hésitation !

Caroline Blanchon,

Directrice de l'école de la Renarde et enseignante de la classe de CE1-CE2.





Festi'vallée 2016, les 25 et 26 juin à Villeconin le 18^e !

Une édition sous les signes de l'imprévu et des surprises.

L'imprévu : le terrain initialement prévu s'est révélé impraticable car gorgé d'eau, ainsi que celui de secours ; restait donc le lieu habituel, mais du fait de la présence du "city stade", le choix de l'emplacement des barnums s'est montré digne du jeu des chaises musicales.

Surprise : un créneau de deux jours de beau temps très certainement offert par Apollon (dieu de la lumière, du soleil, de la musique et des arts)

Surprise : une fréquentation importante malgré les matchs de foot de l'euro.

Sur scène, grâce à Jean-Michel, notre ingénieur du son et son équipe, Pascal et Frédéric nos électro, 18 groupes se sont succédés durant ces deux jours, du rock, de la chanson à texte et de variété, des danses africaines, du jazz...



Le groupe APFAG (Atelier Pas Facile A Gérer selon JM Fell leur professeur) moyenne d'âge 16 ans et l'incontournable Martyn Mulhere (pas trop affecté par la défaite de l'Irlande) ont été particulièrement applaudis.



Autour, les stands des associations habituelles : Silène et ses nombreuses plantes et fleurs, Arielle et ses jolis tableaux, 101Fluences, un délire de créativité artistique, la bibliothèque de Souzy-la-Briche et Villeconin et E3DE (Ensemble pour Défendre et Développer les Droits des Enfants). Et au milieu, bien sûr, vous cher public, toujours aussi nombreux et enthousiastes, et cet enthousiasme nous oblige à vous donner rendez-vous les 24 et 25 juin 2017 pour notre 19^e édition.

Merci encore au public, aux musiciens, à l'équipe de Festi'vallée et aux bénévoles qui nous ont aidés pendant ce long week-end.

Jean-Marie Loubet

Associations



Les jardins attendent leur plein !
Les parcelles situées de la Renarde,
mais les tomates supportent bien les fortes chaleurs !
2 pique-niques sont prévus en juillet : le dimanche 31 juillet et dimanche 4 septembre pour notre pique-nique musical.
Toutes les personnes intéressées par les plantes aromatiques et médicinales peuvent me contacter au **01 60 80 38 16**, je me ferai un plaisir d'organiser une ou deux visites durant les vacances.

Françoise Houel



Un vide-maisons a animé notre village le dimanche 19 juin. Huit lieux privés ont ouvert leurs portes pour proposer objets de brocante, de jardinage, de bricolage...

De nombreux visiteurs, issus des villages alentour ou plus éloignés, ont parcouru les rues de notre village dans un esprit convivial, et ont pu acquérir de quoi satisfaire leurs besoins ou leurs envies.

Une belle réussite, à réitérer l'année prochaine pour ceux qui souhaiteraient vider grenier, garage, cave ou grange...

Toujours dans le cadre légal d'une autorisation préfectorale.

Josiane Barbier

Les Amis de l'Eglise



Après la fenêtre de la sacristie, un nouvel autel plus en harmonie avec le maître-autel a été réalisé et placé dans le chœur. Il sera teinté de la même couleur que le maître-autel. Celui-ci a été restauré. Il portait les traces de son rattachement au retable quand celui-ci était derrière lui.

Le 19 juin a eu lieu dans l'église la fête de la musique. Musiciens et chanteurs se sont succédés dans une ambiance très conviviale, collaboration efficace entre Villeconin et Boissy-le-sec. Toute l'assemblée a semblé très heureuse de ce bon moment suivi d'un repas partagé.

La suite des travaux de l'été dernier se déroulera les 23 et 24 juillet avec la même équipe de bénévoles : fin de la descente des gravats qui pèsent sur les voûtes et traitements des bois (bancs et chaises).

S'il y avait des volontaires pour nous aider, ils seraient les bienvenus !
Merci à eux !

Alain Houel

Associations



On en a rêvé, parlé, discuté...
On a espéré, on vous a informés,
sollicités...
Certains ont participé aux réunions,
d'autres aux travaux (cuisine,
vaisselle, peinture...) aux budgets...
Certains ont fait des dons, d'autres
ont soutenu le projet en participant
aux manifestations... ou simplement
par un petit mot d'encouragement.



Aujourd'hui, nous sommes heureux de vous inviter à l'inauguration de votre café associatif « au p'ti Vilco » !

Nous vous attendons samedi 10 septembre à 11 h 30 pour fêter l'ouverture autour du verre de l'amitié, répondre à vos questions et continuer l'aventure ! Vous trouverez les bulletins d'adhésion sur place.

A partir de 14 h, aura lieu le 1^{er} forum des associations, organisé par la mairie de Villeconin.

Nous clôturerons la journée par une dégustation d'assiettes du terroir dans une ambiance musicale (6 € l'assiette, sur réservation uniquement, date limite d'inscription, le 3 septembre).

NB : la salle communale n'est pas un local commercial, le café associatif ne peut donc fonctionner qu'en circuit fermé, avec un système d'adhésions. En contrepartie, les boissons consommées sur place vous seront proposées pour la plupart à prix coûtant.

Pain et viennoiseries seront en vente du mercredi au dimanche (sans bénéfice pour le « p'ti Vilco »). Les produits en dépôt-vente au p'ti Vilco seront accessibles à tous, adhérent ou non adhérent.

Ce café associatif sera avant tout un lieu de services et de rencontres !

Le collectif

Le club des Aînés



Le jeudi 26 mai, nous avons organisé pour notre voyage d'été une sortie dans le Loiret à Lorris où nous avons visité le « Musée de la Résistance et de la Déportation » - visite très intéressante. Pour les plus anciens, beaucoup de souvenirs sont remontés à la surface de nos mémoires : l'exode, la vie pendant l'occupation ; et c'est avec émotion que nous avons revu les landaus, les galoches, le gazogène, la ficelle en papier, les cartes d'alimentation et bien des choses que nous avons connues et oubliées.

Notre guide était particulièrement documentée sur cette période et nous a fait replonger plus de 70 ans en arrière. L'heure et demie que nous avons passée en sa compagnie nous a semblé bien courte.

Ensuite, le car nous a déposés à quelques distances de là pour déjeuner à la ferme de Lorris. Le repas animation autour du cochon grillé nous a enchantés et les danseurs ont pu en profiter.

Le jeudi 30 juin, le pique-nique annuel nous a réunis autour du barbecue à la ferme de la Ronce. Comme d'habitude, rien ne manquait pour passer un bon moment ensemble, sauf le soleil ! Les entrées, les grillades, les desserts (les traditionnels œufs à la neige) le tout arrosé comme il se doit avec vin blanc, rouge ou rosé. Simone avait apporté le café bien chaud. Un grand merci pour les entrées, les desserts et en particulier à Gilles pour la cuisson des grillades.

Le club sera fermé du 12 juillet au 6 septembre.

Bonnes vacances à tous !

Yvette Delton

L'année scolaire est terminée. Avant de partir en vacances, voici un point sur les dernières manifestations réalisées.

Le 27 avril : malgré l'annulation du Décograff, ce fut une bonne journée autour des jeux et des spécialités culinaires proposées par Teheïura à bord du « Manatoa food truck ».

Depuis le 10 juin : 15 footeux décorent le village et ses hameaux le temps de l'Euro 2016. Ces structures éphémères suscitent la curiosité et font leur effet de par leur originalité.



Plusieurs participations à des manifestations :

le 20 avril, création d'un décor pour Mario et L'Etoile de Martin ;

le 11 juin avec le décor du tournoi de football inter-villages organisé par la commission jeunesse et sport de la mairie et tenue d'un stand lors du Festi'vallée qui s'est déroulé le dernier week-end de juin.

101Fluences remercie toutes les personnes qui contribuent à la réalisation de ces événements.



Maintenant VACANCES !

Et après ? Des expositions et des décors !

101Fluences réalisera mensuellement des expositions – d'artistes ou à thèmes – au sein de l'association « au p'ti Vilco » et créera le décor pour la soirée Halloween du 28 octobre.

Et le graff ? Il est prévu pour le samedi 3 décembre afin que tous les Villeconinois puissent participer au décor de Noël...

Et les Influçables et les P'tits Influçables ? Ce ne sera pas pour 2016 mais le rendez-vous est pris pour mai 2017 dans un cadre exceptionnel mêlant les œuvres des adultes et des enfants...

Mais aussi ? Le Décotrons s'exporte à Boissy-le-Sec pour les fêtes de Noël et enfin 101Fluences a le plaisir de présenter le travail de trois artistes villeconinois reconnus au château de Villeconin durant le week-end du patrimoine qui se tiendra les 17 et 18 septembre 2016.

101Fluences vous propose d'exposer vos créations, de participer à des projets en commun pour mettre en valeur notre village.

Après les vacances, rejoignez-nous !

Contact : 101fluences@gmail.com

Tél. : 07 80 49 15 99

101Fluences remercie les Villeconinois pour leurs messages de soutien !



*Pour 101Fluences,
Adélaïde Delaporte-Mendes*

la fête des écoles



Samedi 18 juin, les enfants et parents ont bravé la météo pour célébrer la fête des écoles qui s'est déroulée, cette année, à Souzy-la-Briche. Après un spectacle organisé par les professeurs, une kermesse, préparée par les représentants de parents d'élèves, s'est déroulée dans un climat convivial et festif. Barbecue, structure gonflable, poneys, machine à barbe à papa et bien d'autres surprises ont agrémenté l'après-midi.



Les représentants des parents d'élèves tiennent à associer et remercier tous leurs partenaires à la réussite de cette belle fête : les services municipaux de Villeconin, les maires des deux communes, les instituteurs, Intermarché d'Etréchy pour ses lots, les parents bénévoles qui nous ont aidés pour la mise en place, le rangement et la barbecue, tous ceux qui nous ont donné de leur temps et de leur énergie ainsi que Madame Poche, du club du Bois Moret à Auvers-Saint-Georges, qui nous a confié ses deux adorables poneys.



Le vendredi 1^{er} juillet, les représentants de la Caisse Des Ecoles Intercommunale (CDEI) de Souzy-la Briche et Villeconin ont organisé un barbecue et une boum, cour de l'école à Villeconin, de 19 h 30 jusqu'à la tombée de la nuit. Une fois de plus, les parents et les enfants ont répondu présents à ce rendez-vous qui a clôturé en beauté, la fin de l'année scolaire. Les parents ont passé une bonne soirée chaleureuse pleine de rires d'enfants sous la musique de DJ Thierry.



Ce fut un moment de détente et de bonne humeur, qui a permis aux habitants de nos deux communes, de passer ensemble un moment agréable et festif, pour fêter l'arrivée des vacances et enfin du beau temps.

Les bénéfices de la soirée seront intégralement reversés aux projets pédagogiques des deux écoles, de l'année 2016/2017.

Stéphanie Dion-Cwiakala

Présente à toutes les manifestations, l'équipe de la bibliothèque s'est « démenée » pour faire plaisir à ses fidèles acheteurs et lecteurs. Nous avons battu le record de ventes (toujours à très très petits prix...) durant Festi'vallée ; il faut dire que le beau temps invitait à la flânerie entre les livres, l'idée de ce concept étant de donner une seconde voire une troisième à tous ces ouvrages... Avec cette cagnotte inattendue, nous pourrions acheter des nouveautés et faire le bonheur de nos petits et grands lecteurs... L'équipe vous souhaite de très belles lectures estivales et vous donne rendez-vous en septembre !

Jackie Dusseaux



Horaires d'ouverture :
Mardi : 16 h 15 à 19 h
Mercredi : 11 h à 12 h
Vendredi : 16 h 15 à 18 h 30
Samedi : 11 h à 12 h 30
Et les samedis des vacances scolaires, sauf celles de Noël et du mois d'août.
Fermeture les jours fériés.

Adresse mail :
bibvilleconin@laposte.net
Portail BDE :
www.bde.essonne.fr



Astuces

Désherbage, façon naturelle

Le 22 juillet 2015, l'Assemblée nationale adopte la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de **l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er janvier 2017** : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et les voiries. La commune de Villeconin est déjà passée au « Zéro Phyto ». En ce qui concerne les particuliers, la commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1er janvier 2019

(plus d'info sur <http://www.developpement-durable.gouv.fr/>).

Il est bon de savoir que des alternatives aux produits phytosanitaires existent pour désherber.

Nous vous parlerons ici de 3 possibilités pour désherber de façon naturelle :

- **les purins** à fabriquer soi-même, notamment le purin d'ortie qui se fabrique en laissant macérer 2/3 d'orties et 1/3 d'eau pendant 3 semaines. A pulvériser pur sur les plantes à détruire.

- **le vinaigre blanc**. Il est possible de l'utiliser pur ou dilué mais l'usage pur est plus efficace. Pour désherber allées, chemins, massifs... vous avez deux possibilités : arrosage au vinaigre aux pieds des plantes indésirables, et/ou pulvérisation du feuillage ; le résultat est amélioré en procédant par une journée ensoleillée.

Le vinaigre risque d'acidifier le sol. Il est très néfaste pour toute la vie microbologique du sol en usage excessif. C'est pourquoi il est à utiliser avec parcimonie dans les massifs et cultures potagères où d'autres méthodes de désherbage naturel pourront être envisagées.

- **le sel**. La recette de 120 g par litre d'eau semble être efficace. Néanmoins, son efficacité sera diminuée voire même annulée s'il est pulvérisé dans les 2 jours qui précèdent un épisode pluvieux. Ces 3 techniques nécessitent l'emploi d'un pulvérisateur à utiliser sur le feuillage et/ou à la base des plantes à éliminer. Pour une meilleure adhérence au feuillage, il est possible d'y ajouter du savon noir (1 cuillère à café par litre). Alors, à vos pulvérisateurs... mais de façon saine !

Peggy Drevet

Agenda

JUILLET

Dimanche 31, à midi : pique-nique (rue des Rieux) organisé par l'association les « Jardins de la Renarde »

SEPTEMBRE

Dimanche 4, à midi : pique-nique musical aux jardins (rue des Rieux) organisé par l'association les « Jardins de la Renarde »

Samedi 10, à partir de 11 h 30 : inauguration du café associatif « au p'ti Vilco »

à partir de 14 h : forum des associations, à la mairie

Dimanche 11, à partir de midi Promenade des Prés: repas couscous, pétanque

Samedi 17, à partir de 14 h Promenade des Prés : rencontre inter-villages (voir le Villeco-Junior)

Dimanche 18, à partir de 8 h : fête de la peinture, à la mairie

OCTOBRE

Dimanche 2, à partir de 10 h, place de l'église : marché du terroir

NOVEMBRE

Samedi 5, à partir de 20 h 30, salle communale : soirée tarot, belote

Annonces

Je recherche à partir de fin mars une personne pouvant ponctuellement :

- amener ma fille à l'école le matin et/ou la ramener à 16 h 15;
- l'emmener à Morigny le mardi pour 17 h 55 et le mercredi pour 12 h.

Nous habitons Saudreville. Merci de me contacter au **06 78 19 79 94**.

Cours de Maths de la 6^e à la Terminale S à Villeconin. Prix : 17 euros de l'heure.

Disponibilité les mardi et vendredi.

contact mail : benoitpeybernes@gmail.com ou au **06 40 81 38 30**.

Besoin d'aide au quotidien, ménage, repassage ?

M^{me} Patricia Rameau (15 ans d'expérience), 3 bis, route de Vaucelas à Villeconin.

Tél. : **01 60 80 51 61 ou 07 85 56 80 91**.

Lycéenne, je vous propose des cours de soutien scolaire pour une remise à niveau de vos enfants jusqu'à la classe de 3^e, toutes matières, avec plus d'aisance pour les mathématiques et le français. Je peux également garder vos enfants dans la journée ou dans la soirée en cas de besoin.

Vous pouvez me contactez (M^{lle} Chambon Jade) au **07 86 39 39 27**.

Personne sérieuse expérimentée et déclarée, cherche emploi en qualité de maîtresse de maison, aux alentours de Villeconin. Vous pouvez me joindre au **06 20 64 49 15**.

Renseignements

Police intercommunale **01 69 78 32 96**
Gendarmerie Saint-Chéron **01 64 56 60 34**
Police secours **17**
Pompiers urgences **112**
Samu 91 **15**
SOS Médecins 91, standard médical **08 26 88 91 91**
Centre anti-poisons **01 40 05 48 48**
Centres hospitaliers :
- Etampes, urgences **01 60 80 79 43**
- Dourdan, urgences **01 60 81 58 59**
- Arpajon, urgences **01 64 92 91 90**
Clinique Les Charmilles **01 69 26 88 88**
Eau : Véolia **08 11 90 04 00**
Syndicat Intercommunal de la Vallée Supérieure de l'Orge
01 64 59 47 42
Syndicat de transports **01 64 94 39 09**
Electricité : ERDF **09 72 67 50 91**
Communauté de communes « Entre Juine et Renarde »,
place du Général de Gaulle, 91580 Etréchy **01 60 80 33 77**
Garderie, accueil de 7 h 30 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 19 h
(jours d'école) **01 69 92 20 54**
Transport à la demande **08 00 97 12 51**
Association des Amis de l'Eglise de Villeconin (AAEV),
Alain Houel **01 60 80 38 16**
Le Club des Aînés, Yvette Delton **01 60 80 36 18**
Festi'vallée, Jean-Marie Loubet **06 75 62 07 17**
Association de l'Histoire Cachée de Villeconin et de sa Vallée,
(AHCVV), Jean-Michel Chambon **06 80 84 76 12**
Les Jardins de la Renarde, Françoise Houel **06 88 28 91 87**
La Savaren, Daniel Jouannes **09 60 19 92 44**
SelZéCeux, Florence Chambon **06 82 77 16 36**
101Fluences, Adélaïde Delaporte Mendès **07 80 49 15 99**
Au p'ti Vilco, Florence Chambon **06 82 77 16 36**

Déchets

Mardi après-midi : ramassage ordures ménagères.
Mercredi après-midi (semaines paires) : déchets verts.
Vendredi matin : ramassage des cartons, emballages. Pensez à les sortir **le JEUDI SOIR**.
Verre, papier et vêtements : conteneurs, Promenade des Prés.
Déchetteries : accès par carte délivrée par le SICTOM, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
Dourdan **06 79 44 85 47**
Saint-Chéron **06 82 38 07 02**
Egly **06 73 21 15 16**
Pour tout renseignement : Bureau SICTOM **01 69 94 14 14**
sictom.hurepoix@wanadoo.fr

Mairie

4, Grande Rue - 91580 Villeconin
Tél. : **01 60 80 36 08**
Fax : **01 60 80 50 47**
Mail : mairie.villeconin@wanadoo.fr
Site : www.villeconin.fr
ou www.mairie-villeconin.fr
Heures d'ouverture au public,
à partir de septembre :
lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 14 h à 17 h ;
samedi de 10 h à 12 h.

Si urgence : 07 87 55 23 94

Messes

Prochaines messes à Villeconin,
9 h 30 les dimanches :
24 juillet, 25 septembre, 23 octobre.

État civil

Ils se sont unis :
tous nos vœux de bonheur aux mariés !

Julien Boissat et Aurélie Daviot
le 18 juin 2016.

Jean-Baptiste Auger et Sandrine
Bontemps le 16 juillet 2016.

Elles nous ont quittés :
Sincères condoléances à leur famille.

Mireille, Inès, Roberte Guernic,
décédée à Epinay-sur-Seine,
le 27 mai 2016.

Anna, Cécile, Marie Buchoux,
épouse Kleimann décédée à Dourdan
le 14 juin 2016.